

Agricultrices et agriculteurs vieillissants, un public invisible du travail social ?

Cette contribution s'appuie sur une enquête réalisée en 2020 dans le cadre d'un travail de master en Travail social sur la question de la non-retraite dans l'agriculture de montagne.

Fille d'agriculteur, dans un petit village de montagne, j'ai grandi dans une région rurale au sein d'une exploitation agricole. Travailleuse sociale pendant six années, je me suis orientée dans ma pratique professionnelle principalement en psychiatrie et gériatrie. Ce point de vue situé (Smith, 2018) soulève donc des questions qui relient l'agriculture, le vieillissement, les politiques publiques et sociales et ainsi de fait le travail social.

Les éléments présentés ici porteront premièrement sur une explication brève de différentes dimensions afin de contextualiser la condition de vie et de (non)retraite dans l'agriculture de montagne. Ces éléments permettront d'ouvrir une réflexion sur les raisons de l'absence de connaissance du travail social face aux difficultés exprimées et analysées comme telles. Enfin, sous forme de conclusion, la communication proposera une réflexion sur le rôle ou le défi que cela pose pour le travail social. Autrement dit, comment sans le savoir, une partie de la population que représentent les agriculteurs et agricultrices est absente du travail social ?

Méthodologie

Cette enquête ne se situe pas dans une démarche participative à proprement dite, mais elle vise pourtant de rapporter la parole des agricultrices et agriculteurs interviewés afin de les rendre plus visibles et de parler de ce groupe social, bien qu'hétérogènes, mais traversés par des logiques d'inégalités et de précarités. Le but est, qui sait, de viser une forme de transformation sociale par une meilleure connaissance par la société, surtout par les politiques, des conditions liées à l'agriculture et au vieillissement. Le travail social pourrait ainsi être un intermédiaire pour les agricultrices et agriculteurs, comme il l'est déjà pour d'autres groupes sociaux à « ces principes d'obligation sociale et d'implication de la personne vulnérable dans le corps social, dans la vie des institutions » (Hamzaoui & Bingen, 2010).

La méthodologie utilisée pour réaliser le travail de master sur lequel s'appuie cette présentation s'inscrit dans approche socio anthropologique par une démarche qualitative avec comme ancrage théorique la sociologie du vieillissement. Douze agricultrices et agriculteurs indépendant-e-s de montagne dans le canton du Valais ont été interviewé-e-s à travers des entretiens semi-directifs (Blanchet et Gotman, 2015).

Des dimensions qui façonnent l'agriculture et tendent vers un processus de précarisation

Le contexte particulier de l'agriculture valaisanne de montagne ne permet pas le développement d'exploitations agricoles de grandes tailles ni d'importantes cultures végétales. Les exploitations agricoles valaisannes représentent 6,8% des exploitations suisses et se situent majoritairement entre 3ha à 50ha¹. La production animale (lait, viande, etc.) y est donc favorisée. La dureté des conditions climatiques, les conditions de travail physique, les horaires intenses et continus ainsi que les exigences

¹ 45,4% des exploitations agricoles valaisannes font entre 3hectares et 50hectares. 30% des exploitations agricoles valaisannes font moins de 3Ha et n'entrent pas dans les critères d'obtention des paiements directs (OFAG, 2018).

spécifiques liées à la production animale régissent et impactent énormément le travail et de fait, le revenu dans ces petites exploitations.

Le contexte rural marqué par ce que Gucher et al. (2008) nomme de « culture paysanne » et le contexte de montagne ainsi que la politique agricole avec les paiements directs mise en place en 1999² ont façonné une identité forte des agriculteurs et agricultrices. Elle est traversée par la valeur centrale du travail dans deux rôles contradictoires : l'agriculture se doit de conserver un folklore paysan traditionnel au travers du « mythe du bon paysan » en étant un père nourricier pour son peuple et se doit de gérer son exploitation comme un·e entrepreneur·e hors pair (Forney, 2011). L'agriculture est construite à la fois sur des valeurs de liberté individuelle tout en ayant été orientée vers un système de transfert monétaire. En parallèle, les exploitant·e·s doivent faire face aux défis technocratiques, à la libéralisation du marché et l'importation des denrées qui font chuter drastiquement les prix des denrées alimentaires et augmentent les procédures administratives. Bien qu'ayant un statut d'indépendant·e·s, les exploitant·e·s vivent et s'adaptent aux logiques institutionnelles de l'État à travers desquelles ils et elles sont étroitement connectés par le biais de ces paiements directs et des conditions de ceux-ci.

Les paiements directs, sont d'autant plus importants pour les petites exploitations dans la production animale de montagne, comme l'ont souligné Contzen et al. (2009) « [...] ces aides sont surtout vitales pour les familles paysannes de montagne. Si elles étaient supprimées, ce serait un coup fatal [...] Pour celles des régions de montagne, elles peuvent représenter jusqu'à deux tiers du revenu agricole » (p.106). Le lien entre la solidarité économique étatique et la viabilité de l'agriculture est fort et instaure une dépendance claire.

Malgré un revenu peu élevé, les exploitant·e·s ont peu recours au système d'assurance et de protection sociale. Leur statut d'indépendant·e et leur identité liée à l'agriculture conduisent à une grande adaptabilité, mais aussi à un non-recours aux prestations sociales. Les caractères d'éligibilité à un droit aux prestations sociales sont complexes, et les conditions requises correspondent trop peu à leur réalité. Les transferts sociaux auxquels les exploitant·e·s ont déjà recours (paiements directs) ainsi que leur capital matériel (bâtiments, machines et outils agricoles) rendent difficile l'accès à ce droit (Contzen et Crettaz 2019).

Des dimensions liées au vieillissement et à la retraite qui façonnent l'agriculture

L'agriculture est également traversée par un fort vieillissement démographique. Les exploitations agricoles diminuent drastiquement chaque année sans que les nouvelles générations s'y intéressent (Droz, 2017). La majorité des exploitant·e·s se situent au-delà de l'âge de 50 ans (OFAG, 2018).

À 65 ans, les paiements directs s'arrêtent automatiquement. Cet arrêt de transferts monétaires fait disparaître administrativement cette catégorie de plus de 65 ans. Ce couperet est fatidique pour les petit·e·s exploitant·e·s de montagne. Les revenus, déjà peu élevé ont été investis, la vie durant, dans leur exploitation. En effet, les capitaux sont plutôt matériels, nourriciers et symboliques que financiers. Ces indépendant·e·s n'ont d'ailleurs pas ou peu cotisé au deuxième pilier suisse de la prévoyance professionnelle. Ils et elles ne bénéficient ainsi que de la rente minimale de l'AVS³ qui s'élève à 1'195CHF mensuel pour une personne.

Le système de prévoyance suisse tel qu'il est actuellement ne donne pas accès un revenu suffisant pour envisager de quitter l'exploitation. Reconfigurer sa vie autrement est impensable, cette profession n'est pas qu'un métier, elle fait partie intégrante de leur quotidien. Les processus de

² Article 104 de la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999.

³ Assurance-vieillesse et survivants : prévoyance obligatoire du premier pilier suisse.

précarisation observés dans l'agriculture de montagne rendent problématique un départ à la retraite « traditionnelle ». Les agriculteurs et agricultrices se réapproprient ce passage dans une forme hybride (Knüsel et al. 2015). Malgré une sortie « officielle » du monde du travail à l'arrêt des paiements directs, ils et elles continuent bel et bien de travailler. En finalité, la politique agricole crée non pas de l'autonomie, mais plutôt une dépendance chez les exploitant·e-s qui perdurent après 65 ans, les rendant invisibles.

Ces conditions de vie liées à l'agriculture, à la politique agricole et au vieillissement régissent la vie des exploitant·e-s. Ces éléments contribuent à invisibiliser les situations de précarités et les difficultés vécues par ces personnes qui n'apparaissent nulle part, encore plus au moment de la retraite.

Entre un sentiment d'incompréhension et un besoin de soutien réel

Lorsque les agriculteurs et agricultrices sont questionnés sur leur rapport à la société, il ressort un décalage entre ce que les exploitant·e-s vivent et l'image perçue par la société. Un besoin de soutien réel est exprimé et de fait des agriculteurs et agricultrices soulèvent des propos illustrant de la solitude, voire de la souffrance. Ce sentiment perdure voire augmente après l'âge de la retraite.

Le risque de suicide est plus élevé en suisse de 37 % pour les agriculteurs et agricultrices que la moyenne de la population. Un « *ras le bol* » s'élève en dénonçant une économie du marché mondialisée et des recettes en baisse continue. Des cris d'alertes sont lancés un peu partout face aux grands nombres de suicides toujours plus présents dans l'agriculture. En France le film d'Édouard Bergeon, *au nom de la terre* (2019) dénonce le dilemme de l'agriculture face aux contraintes et exigences du métier lui-même, et du décalage face aux attentes de la société, avec les chaînes de consommation, les questions cruciales au niveau de l'écologie et le manque de soutien flagrant (Steck, Junker, Bopp, Egger & Zwahlen, 2020). Le manque de soutien et de reconnaissance est fort et cela augmente un sentiment de malaise et renforce le processus de précarisation des agriculteurs et agricultrices (Prévitali, 2015).

Ce dernier point est également exprimé par les exploitant·e-s. Ils et elles expliquent mal connaître et surtout être peu informé·e-s du système social. Les personnes interrogées relèvent ne pas savoir réellement vers qui se rendre lorsqu'il s'agit d'affaires sociales. Ils et elles se tournent principalement vers la famille puis des amis.

Le fait de ne pas pouvoir accéder correctement aux ressources de l'état, la configuration des petites exploitations, la rudesse des conditions dans l'agriculture ainsi que l'incapacité d'envisager son avenir sous la forme d'une retraite et enfin un manque de soutien contribuent à mettre de côté, à invisibiliser ces personnes à l'opposé des logiques d'inclusion, de participation sociale et de citoyenneté (Bernardet et Thalineau, 2018) habitée par le travail social.

Défi pour le travail social : élargir la portée du travail social

En guise d'ouverture à la suite des éléments présentés en amont, un réel besoin de trouver un intermédiaire entre la société et l'agriculture se fait sentir. Une meilleure prise de conscience des conditions de vie des exploitant·e-s par les politiques et de fait par l'ensemble de la société permettrait ainsi de réfléchir à des solutions face aux processus de précarisation et ainsi à lutter contre l'invisibilité de ce groupe social.

Le travail social, pour jouer un rôle d'intermédiaire, se doit d'être au courant de ces problématiques croisées. Il doit identifier les problèmes et les enjeux liés à l'agriculture, au milieu rural de montagne, aux vieillissements et aux politiques sociales. Ces questions sont le reflet d'enjeux de la société à plus grande échelle entre les enjeux du vieillissement démographique, les questions économiques liées à la retraite, le creusement des inégalités sociales, la lutte contre l'exclusion et la précarité et enfin les

enjeux environnementaux et de durabilité qui font partie des objectifs visés derrière les actions du travail social.

Étant souvent éloigné·e-s, physiquement avec le milieu rural et montagnard ainsi que par les valeurs portées par la culture paysanne, peu d'exploitant·e se résignent à chercher de l'aide, encore puissent-ils savoir où et à qui s'adresser et enfin puissent-ils et elles y avoir accès réellement, comment le travail social peut-il alors s'impliquer, jouer un rôle et contribuer ainsi à visibiliser ces problématiques, mais surtout à se mobiliser auprès d'elles et eux ?

La difficulté réside premièrement à faire face aux représentations qu'il peut y avoir entre le travail social et l'agriculture. Deux « mondes » doivent se rencontrer et se comprendre. Ouvrir les yeux sur des problématiques jusqu'ici invisibles c'est donner la parole, légitimer et redonner le pouvoir à des personnes (Bernardet et Thalineau, 2018). Le travail social peut et doit prendre ce rôle.

Le travail social se développe, très timidement dans les régions rurales (Bouquet et Dubechot, 2018), notamment en suisse. Il est également peu présent dans la vieillesse et absent du monde agricole concrètement.

Ouvrir le champ d'action du travail social dans les questions de vieillissement, de ruralité et dans le milieu agricole n'ouvre pas forcément le travail social vers des problématiques inconnues (Bouquet, 2007). Le travail social élargit sa prise de conscience de problématique déjà bien présente dans des sphères peu connues jusqu'ici et là se trouve une façon d'être un intermédiaire favorisant une participation des publics du travail social en contribuant à réduire les inégalités ou à militer à un accès aux droits et à la citoyenneté (Bernardet et Thalineau, 2018).

Le travail social pourrait s'impliquer au niveau des politiques et plus précisément des politiques publiques. Il pourrait intervenir auprès des agriculteurs et agricultrices directement pour des questions administratives des assurances sociales. Effectuer des visites préventives sur des questions diverses telles que la famille, le budget, la retraite ou encore la santé mentale. Enfin le travail social pourrait être un pont, un intermédiaire entre le rural et l'urbain, entre les citoyens et citoyennes et l'agriculture et permettre la naissance de collaboration, d'entraide ou d'interconnaissance.

« Confronté aux mutations de la société, fortement impacté par les transformations de l'action publique, le travail social ne peut se démobiliser, se refermer sur lui-même ou se contenter de faire au mieux son action. Ses valeurs faites de respect et de reconnaissance, de justice, d'égalité, de liberté, de solidarité, et son objectif de transformation sociale sont plus que jamais valables et exigent la mise en place de nouvelles dynamiques mobilisatrices, démocratiques, solidaires » (Bouquet, 2007, p.42).

Mobiliser le travail social en faveur d'une prise de conscience des conditions de vie dans l'agriculture et du processus de précarisation reflète également les questions d'accès aux ressources et à la production de denrées par rapport à la dépendance à l'étranger. La Suisse pour l'instant ne produit que 48% de ses besoins (OFS,2019). Les questions de protection du territoire, de protection de la nature, d'économie locale sont des objectifs de durabilité qui traversent la société et le travail social.

En finalité, donner la parole aux agriculteurs et aux agricultrices par le biais d'une recherche en travail social relie directement le rôle du travail social face à des populations marginalisées, et plus largement aux problématiques sociétales, pour qui celui-ci se doit de rendre visible les invisibles...

Bibliographie

Bernardet, Clémence, et Alain Thalineau. (2018) « La participation citoyenne. Sur les ambiguïtés du « pouvoir d'agir » », *Savoir/Agir*, vol. 43, no. 1, pp. 41-50

Bresson, Maryse. (2011) « La précarité : une catégorie d'analyse pertinente des enjeux de la norme d'emploi et des situations sociales « d'entre-deux ».

<http://journals.openedition.org/sociologies/3421> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sociologies.3421>

Gucher, Catherine, Mallon, Isabelle, & Roussel, Véronique. (2008). *Vieillir en milieu rural : chance ou risque accru de vulnérabilité ?* Récupéré de https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00371194/PDF/vieillir_en_milieu_rural.pdf

Hamzaoui, Mejed et Aline, Bingen. (Éds). (2010). Vers de nouvelles pratiques participatives ? Les Politiques sociales, 3-4

Knüssel, René., Bickel, Jean-François., Höpflinger, François and Vatron-Steiner, Béatrice. (2015). "Transformations of retirements policies". *Revue suisse de sociologie*, 41 (3), 341-358

Loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAgr) : RO 1998 3033. Berne. Récupéré de <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19983407/index.html>

Office fédérale de l'agriculture. (2018). OFAG : rapport agricole 2018. Récupéré de <https://www.agrarbericht.ch/fr/lhomme/famille-paysanne/assurances-sociales>

Office fédérale des statistiques. (2019) OFS : https://www.pxweb.bfs.admin.ch/pxweb/fr/px-x-0702000000_107/px-x-0702000000_107/px-x-0702000000_107.px

Office fédérale des statistiques. (2020) OFS : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/agriculture-sylviculture/agriculture.assetdetail.12907134.html#:~:text=11.05.2020%20%2D%20En%202019%2C,%2C04%20million%20d'hectares.>

Prévitali, Clément. (2015). Les conditions du suicide des professionnels agricoles. *De Boeck supérieur, pensée plurielle*, 38, 105-121

Smith, Dorothy. (2018). « *L'ethnographie institutionnelle. Une sociologie pour les gens* », Paris, *Économica*, coll. « *Études sociologiques* », 300 p., trad. Fabienne Malbois, Michel Barthélémy et Julia Hedström